



Pommier / Poirier

N°10
01/06/2017

Edition **Zone Limousin**
Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)



Animateur filière

Sandra CHATUFAUD
FREDON Limousin
sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Ce qu'il faut retenir

Pommier

- **Stade J (BBCH 72 - 74)** selon les variétés et les secteurs.
- **Tavelure : le risque de contamination secondaire pourra être élevé** sur le végétal lors des prochaines pluies dans les parcelles contaminées.
- **Pucerons cendrés et pucerons verts** : remontée des populations. Période à risque d'enroulement des feuilles.
- **Pucerons lanigères : migration sur les jeunes rameaux** en tous secteurs.
- **Carpocapse : période à risque des pontes en tous secteurs.** Période à risque des éclosions en secteurs précoces.
- **Pou de San José : période à risque en cours ou proche de l'être selon les secteurs.**
- **Acariens rouges : période à risque en cours.**

Poirier

- **Stade J (BBCH 72 - 74)** selon les variétés et les secteurs.
- **Psylle du poirier** : intensification des éclosions et développement larvaire en tous secteurs.
- **Feu bactérien** : la pousse est une période de forte sensibilité.

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle Aquitaine
Pommier - Poirier / Edition
Zone Limousin N°10 du
01/06/2017 »



Pommier

• Stade Phénologique

La période actuelle correspond à celle du grossissement et de la chute physiologique des fruits ainsi que de la pousse active.

Code BBCH	Stade	Description
7 = Développement du fruit		
72 - 73	J	TAILLE NOISETTE Diamètre des fruits jusqu'à 20 mm et chute physiologique des fruits.
74		STADE T Fruits dressés, la base du fruit et sa tige forment un T, diamètre des fruits jusqu'à 40 mm.

• Tavelure

Observations du réseau

Le taux d'infestation observé est étroitement lié à l'inoculum de la parcelle.

De rares parcelles présentent des taches sur feuilles. **La pression tavelure en verger reste faible** sur l'ensemble du bassin de production.

Les capteurs de spores situés à Saint Yrieix La Perche et Orgnac ont permis de mettre en évidence de très faibles projections de spores lors des épisodes pluvieux successifs du 17 au 31/05.

		Du 17 au 20/05	Du 29 au 31/05
		50 à 65 mm	6 à 30 mm
Nombre de spores piégées par les capteurs situés à :	ORGNAC SUR VEZERE (PERLIM)	206	17
	ST YRIEIX LA PERCHE (INVENIO)	78	16

La différence de quantité de spores captées entre les sites s'explique par l'utilisation de deux capteurs différents (Type Marchi à Orgnac et St Yrieix et Type Burkard à Objat) et aussi par un inoculum tavelure plus ou moins important dans le lit de feuilles.

Le modèle Inoki a conclu, pour ces 2 épisodes pluvieux, sur des contaminations de risque grave pour l'ensemble des secteurs.

Le modèle Inoki indique également des sorties de taches issues de ces dernières contaminations :

<i>Episode pluvieux</i>	<i>Risque de contamination</i>	<i>Prévision de sortie de taches</i>
Du 17 au 20/05	Grave	A partir du 27/05
Du 29 au 31/05	Grave	A partir du 4/06

Evaluation du risque

La période de libération d'ascospores primaires touche à sa fin : la modélisation indique que le stock annuel est épuisé depuis les pluies du 29 au 31/05 sur la majorité des secteurs. Des contaminations primaires restent encore possibles, en particulier dans les zones les plus tardives, a fortiori en parcelles dotées d'un fort inoculum initial. Par ailleurs, en parcelles tavelées, **des contaminations secondaires peuvent « prendre le relais »**. **Il est donc très important de surveiller de très près l'état sanitaire de la végétation car le risque sera élevé chaque fois que les conditions d'humectation seront favorables.**

L'évaluation de la présence de taches de tavelure d'une parcelle passe par l'observation d'au moins 100 pousses représentatives (en regardant chaque feuille de la pousse) jusqu'à trouver une première tache. **Le haut des arbres doit également être observé car la tavelure y passe souvent inaperçue et les projections conidiennes contaminent le bas des arbres.**

La pression tavelure est évaluée en fonction du nombre de pousses consécutives observées (P) avant de trouver une première feuille tavelée :

- Si $P \geq 80$: absence de pression ;
- Si $P > 40$ (ou > 80 pour 2 pousses tavelées) : pression faible ;
- Si $P > 20$ (ou > 40 pour 2 pousses tavelées) : pression moyenne ;
- Si $P < 40$ pour 2 pousses tavelées : pression forte.

• Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

Observations du réseau

Quelques pousses oïdiées ont été observées sur des parcelles, notamment avec des variétés sensibles (Gala, Pinova...) et contaminées l'an passé. Néanmoins, dans l'ensemble, la situation semble saine.

Evaluation du risque

Les jeunes feuilles étant particulièrement réceptives à la maladie, la période de pousse est une période à risque.

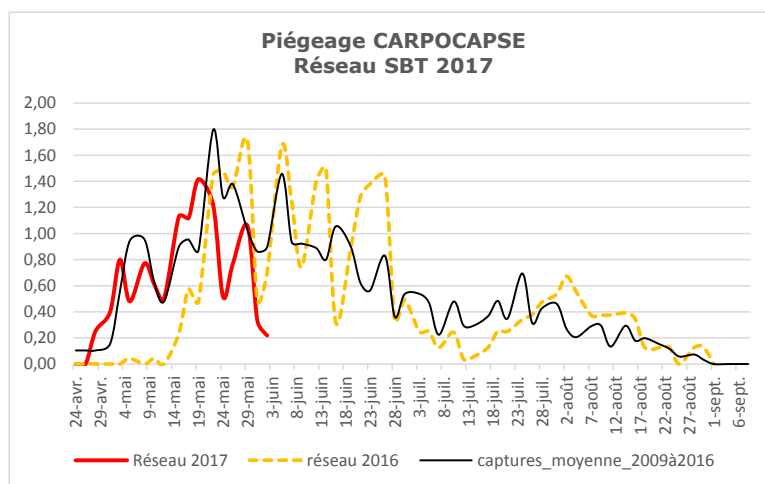
Le risque sera plus élevé avec des températures douces et une forte hygrométrie, conditions favorables au développement du champignon.

Surveillez les parcelles, d'autant plus si elles ont été contaminées en 2016, et éliminez (couper et supprimer) les pousses oïdiées qui constituent l'inoculum de départ.

• Carpocapse (*Cydia pomonella*)

Observations du réseau

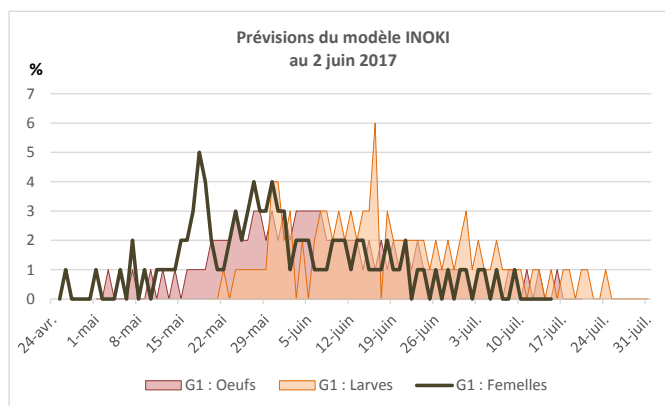
Les conditions climatiques ont été favorables aux émergences de papillons. En effet, le réseau de piégeage enregistre une hausse significative des captures depuis le 15 mai (voir graphique ci-contre).



Données du modèle INOKI

La situation de la première génération du carpocapse est ainsi estimée au 1^{er} juin :

- 47 à 62% des émergences ont eu lieu : **le pic du 1er vol est en cours en tous secteurs.**
- **Secteurs précoces (bassin d'Objat) :** 38 à 43% des pontes déposées indiquent que **nous nous situons dans la phase d'intensification des pontes.** Le risque restera alors élevé jusqu'au 18 - 21 juin. 17 à 23% des éclosions auraient eu lieu. Celles-ci sont dans la phase d'intensification et elles devraient rester soutenues jusqu'au 1^{er} juillet.
- **Situation de plateau, plus représentative du verger limousin :** **près de 30% des pontes ont été déposés, le rythme de celles-ci devant rester intense jusqu'au 26 juin.** 10% des éclosions sont survenues : elles devraient s'intensifier à partir du 7 juin pour rester soutenues jusqu'au 9 juillet.
- **Secteurs plus tardifs (Nord Haute-Vienne - Creuse) :** **les pontes se situeraient aux alentours de 22% du potentiel total de la première génération. Ces dernières abordent donc la phase d'intensification qui devraient durer jusqu'au 1^{er} juillet.** 5% des éclosions auraient eu lieu ; celles-ci devraient s'intensifier à partir du 15 juin. Elles devraient rester soutenues jusqu'au 13 juillet.



Evaluation du risque :

La période à risque élevé des pontes est en cours en tous secteurs. Celle des éclosions a débuté en secteurs précoces et débutera à partir du 7 juin dans les autres secteurs.

- **Puceron cendré (*Dysaphis plantaginea*) et puceron vert (*Aphis pomi*)**

Observations du réseau

Des repiquages de foyers avec des enroulements des jeunes feuilles de la pousse (Photo 1) sont observés sur de nombreuses parcelles. On note également la présence régulière d'auxiliaires tels que larves de coccinelle (Photo 2) et de syrphes (Photo 3).



Crédit photos : FREDON limousin

Seuil indicatif de risque :

- puceron cendré : dès que sa présence est observée dans la parcelle,
- puceron vert : 15% des pousses sont occupées

Evaluation du risque

Période d'évolution en cours en tous secteurs. Les fondatrices sont à l'origine de plusieurs générations d'individus aptères ou ailés et ce sont les individus ailés qui assurent la dissémination.

Maintenir une surveillance régulière. En jeunes vergers, les dégâts sur rameaux peuvent sérieusement compromettre la mise en place des charpentières ; la mise à fruit peut aussi être affectée.

- **Pucerons lanigères (*Eriosoma lanigerum*)**

Observations du réseau

La migration des pucerons lanigères se poursuit sur les jeunes pousses.

Les adultes de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* devraient prochainement émerger. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

Seuil indicatif de risque : 10% de rameaux occupés par des pucerons lanigères. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.

Evaluation du risque

Période de risque en cours en tous secteurs.

- **Pou de San José (*Diaspidiotus perniciosus*)**

Eléments de biologie

Cette cochenille est l'espèce la plus nuisible. Sous l'action de sa salive, très toxique, les tissus des fruits se colorent en rouge violacé. Une forte infestation peut provoquer le dépérissement des branches jusqu'à l'arbre entier.

Prévisions : selon une méthode de calcul prenant en compte les températures des normales saisonnières, nous pouvons prévoir le début des essaimages (migration des larves) : à partir du 2 juin en secteurs précoces, et du 6 juin en secteurs plus tardifs.

Evaluation du risque

Période de risque en cours ou proche de l'être en tous secteurs.

Dans les parcelles présentant ce ravageur en 2016, réalisez des observations sur le tronc et/ou les branches afin de déceler la migration des larves. Les jeunes larves vont rapidement se fixer et sécréter un bouclier de protection.

- **Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)**

Observations du réseau

En verger, les observations font état d'une dilution des acariens rouges dans le feuillage ce qui fait que seuil indicatif de risque n'est que rarement dépassé. On observe régulièrement la présence de *T. pyri*, acariens prédateurs souvent suffisant à la régulation du ravageur.

Evaluation du risque

Période d'évolution en cours.

Seuil indicatif de risque : atteint si 50% des feuilles sont occupées par au moins une forme mobile.

Poirier

• Stade Phénologique

La période actuelle correspond à celle du grossissement et de la chute physiologique des fruits ainsi que de la pousse active.

Code BBCH	Stade	Description
7 = Développement du fruit		
72 - 73	J	TAILLE NOISETTE Diamètre des fruits jusqu'à 20 mm et chute physiologique des fruits.
74		STADE T Fruits dressés, la base du fruit et sa tige forment un T, diamètre des fruits jusqu'à 40 mm.

• Psylle (*Cacopsylla pyri*)

Observations du réseau

Les dernières observations, réalisées le 31 mai sur les pousses de nos parcelles de référence à Voutezac, Objat, St-Cyr-La-Roche et St Pardoux Corbier, font état d'une nette diminution des pontes et de très nombreuses larves à différents stades. On note également la présence de miellat et de fumagine sur les pousses fortement colonisées (1 à 10% des pousses colonisées). On note également la présence de punaises prédatrices (*Orius*).

Evaluation du risque

Les éclosions s'intensifient et le développement larvaire s'accélère en tous secteurs.

La gestion de ce ravageur ne s'envisage que sur les jeunes larves de 2^{ème} génération.

Maintenir une surveillance régulière des vergers, afin de déceler le stade larvaire dominant qui renseigne sur le passage d'une génération à l'autre.

Les caractères distinctifs sont les suivants :

- larves jeunes L1, L2, L3 : taille plus petite, couleur jaunâtre, ébauches alaires petites et séparées ;
- larves âgées L4, L5 : plus grande taille, couleur brunâtre, superposition des ébauches alaires.

Seuil indicatif de risque : 10% de pousses occupées par des œufs ou des larves pour 100 pousses observées. Ce seuil est repoussé à 30% de pousses occupées en présence de punaises prédatrices (Anthocorides,...).

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables.

La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée.

• Feu bactérien

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs : la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses), la présence d'inoculum dans l'environnement et des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (Cf. tableau ci-dessous)

Température maximale	Température minimale	Pluie
>à 24°C	-	-
>à 21°C	>à 12°C	-
>à 18°C	>à 10°C	2 mm

Observations du réseau

Aucun symptôme n'a été signalé.

Evaluation du risque

La période de pousse active (sortie de nouvelles feuilles) est une période de forte sensibilité au feu bactérien.

Les conditions climatiques pourraient être favorables aux infections durant les 5 prochains jours.

***Erwinia amylovora*, agent du feu bactérien, est une bactérie contre laquelle la lutte est obligatoire en tout lieu et en tout temps (Cf. arrêté du 31 juillet 2000 modifié).**

Lorsqu'un foyer est décelé, une déclaration obligatoire des parcelles atteintes doit être faite auprès du Service Régional de l'Alimentation de la DRAAF et la maladie impérativement éradiquée.

Les pousses infectées devront être supprimées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie. Brûler les rameaux atteints et désinfecter les outils de taille.

• Tavelure

Cf. Informations dans le chapitre « Pommier ».

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Limousin, la Chambre d'agriculture de Corrèze, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".